

Une deuxième vie pour l'ancienne voie ferrée Parthenay - Bressuire

En 1840 la France compte 400 km de ligne, mais sous l'impulsion de Napoléon III le réseau se développe très vite, il atteint une longueur de 19 600 kilomètres en 1875.

La ligne Parthenay - Bressuire est ouverte en 1883.

Le réseau ferré continue de s'étendre considérablement :

39 400 km en France à la veille de la guerre de 1914.

Mais rapidement le développement du transport routier vient en concurrence. Face à leurs difficultés financières, l'Etat décide de nationaliser les grandes compagnies privées et crée en 1937 la Société nationale des chemins de fer français.

De la deuxième moitié du XX^{ème} siècle à nos jours, de nombreuses voies disparaissent, faute d'un trafic voyageur suffisant. La ligne Parthenay - Bressuire n'échappe pas à cette logique. Son dernier autorail express circule au printemps 1976.

Le déclassement est opéré en 1992 et le déferrement est effectué deux ans plus tard.

En décembre 1993, les élus du département examinent la situation des lignes fermées, s'inquiétant de leur état d'abandon. L'idée de "voie verte" va alors faire son chemin. Le Département des Deux-Sèvres a aménagé l'ancienne voie de chemin de fer de Parthenay - Bressuire dont il est propriétaire en voie verte multi-randonnées, ouverte au public depuis juillet 2006.

Empruntant le tracé de l'ancienne voie ferrée sur une trentaine de kilomètres, la voie verte vous invite à découvrir d'anciennes gares, des maisons de gardes-barrière, des ponceaux et des ponts-rails.

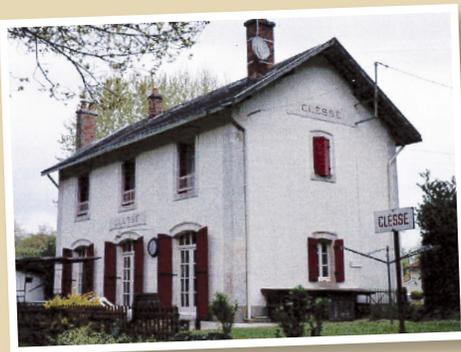
Des bâtiments construits en série.

Le long de la voie verte, nous croisons des gares de "4^{ème} classe" qui adoptent le même plan et la même organisation : un cartouche avec le nom de la gare, des façades crépies, des ouvertures rehaussées de pierre blanche, des chaînages d'angle, et l'élément indispensable à la ponctualité... l'horloge !

Le bâtiment des voyageurs accueille la salle d'attente et la billetterie.

A l'étage, loge le chef de gare.

Peu fantaisistes, ces bâtiments se caractérisent surtout par leur fonctionnalité.



Ancienne gare de Clessé

CLESSÉ

Vous découvrirez au cours de ce circuit :

- l'église Saint-Hilaire de Clessé ;
- l'ancienne gare de Clessé ;
- les anciens moulins à vent ;
 - le Moulin Carré ;
 - le calvaire du Peu ;

- le plan d'eau des rochers de la Bonnelière ;

La chapelle Saint Ambroise, au sud du village de Haute-Roche : construite au XVII^e siècle, agrandie et dotée d'une cloche en 1792, très fréquentée pendant la Révolution, où des messes sont célébrées clandestinement par des prêtres réfractaires.

- le village de Laubreçais et sa carrière ;

panorama du promontoire de la carrière.

Bonne randonnée...



- © Département des Deux-Sèvres
www.randoendeuxsevres.fr
Tél. 05 49 06 77 65
- © Comité Départemental de la Randonnée Pédestre des Deux-Sèvres
www.deux-sevres.ffrandonnee.fr
- Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres
www.tourisme-deux-sevres.com
Tél. 05 49 77 87 79

Cette fiche est éditée par le Département des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".

CLESSÉ



De la voie verte aux moulins

Venez découvrir
les paysages vallonnés
surmontés d'anciens
moulins entre
Bocage et Gâtine.

Accès : 15 km de Bressuire,
Moncoustant et Parthenay

Départ : Place de la Mairie

Distance : 14 km

Durée : 3 h 45

Balisage : jaune

Rando pédestre
en Deux-Sèvres

Clessé, cité en 1275 dans le cartulaire de l'abbaye de Bourgueil, est situé dans un paysage vallonné ponctué sur ses hauteurs de moulins à vent. Cinq sont encore en place. On en comptait sept en 1860.

Au début du XIX^e siècle, le préfet Dupin dénombre huit moulins à eau, un seul est encore en état de fonctionnement.

P Départ : place de la mairie, partir à droite vers l'église et le rond point des Moulins.

L'église Saint-Hilaire : de l'église médiévale, ne subsistent que la base du clocher et le mur extérieur. Elle a connu bien des vicissitudes depuis sa construction au début du XIII^e siècle : dévastée au cours des guerres de religion, incendiée en juillet 1793 par les soldats de Westermann. Restaurée en 1858, elle a été agrandie de deux absides en 1930. Le clocher de plan carré du XV^e siècle est situé au nord de la 4^{ème} travée de la nef.

Prendre la route de **Neuvy Bouin** jusqu'à la sortie du bourg, poursuivre à gauche vers la **Tessonnière** et prendre le chemin en face jusqu'à D177. Tourner à gauche pour arriver à l'ancienne maisonnette garde-barrière du **Plessis** et poursuivre à droite sur la voie verte.

Cette voie verte multirandonnée, ouverte au public en juillet 2006, a été aménagée sur l'ancienne voie de chemin de fer **Parthenay-Bressuire** par le **Conseil départemental des Deux-Sèvres**.

Espace naturel et paysager de qualité, bordé de haies bien conservées, il constitue un véritable corridor biologique où se côtoient de nombreuses espèces.

 Suivre la voie verte, admirer au passage l'ancienne **gare de Clessé** aujourd'hui aménagée en maison d'habitation, et aller à la prochaine intersection.

 Prendre à droite la D19 sur 50 m et traverser pour prendre le chemin à gauche.

Laisser à droite le village de **La Lande** pour arriver à un carrefour, et par la droite rejoindre **La Gourbeillerie**. Laisser à droite la route qui mène au logis de **La Fortinière**. Prendre la route à gauche.

 La montée révèle de beaux points de vue, en particulier sur **le château des Mothes**.

 Bâti sur le roc au voisinage d'une motte castrale qui atteste d'une occupation des lieux à l'époque romane, **le château des Mothes** a fière allure. A la fin du XIV^e siècle, la seigneurie des Mothes Coppoux appartient à **Guy d'Argenton**.

En 1470, elle revient à **Philippe de Commynes** qui entreprend de nombreux aménagements, dont la construction d'un corps de logis.

De la construction défensive primitive, il subsiste le châtelet d'entrée pourvu à

l'origine d'un double pont-levis à flèches, d'une herse et d'assommoirs. L'enceinte polygonale est entièrement conservée mais a perdu quatre de ses cinq tours circulaires.

Emprunter le chemin à droite, puis le chemin à gauche juste avant **Le Petit Moulin**, ancien moulin à eau. Ce chemin peut être rendu impraticable en période de fortes pluies, dans ce cas filer tout droit. A la route, partir à droite puis prendre le chemin à droite après l'étang pour revenir au **Petit Moulin**. L'itinéraire se poursuit à gauche deux fois pour rejoindre **La Roche Gabard**.

 Admirer en montant les points de vue sur le château de **La Fortinière** à droite, les **moulins de Saint-Benoît** à gauche.

 **Le logis de La Fortinière**, possédé au XIII^e siècle par les **Gourbeiller**, est devenu propriété des **Texier de La Caillerie** en 1859. (**Ulysse Texier de La Caillerie** a inventé la voiture amphibie).

Le logis se compose d'un long corps de bâtiment de plan rectangulaire asymétrique.

La façade Renaissance dominant la vallée est flanquée de deux tours rondes arasées, vestiges du château primitif.

 **Le hameau de Saint-Benoît** conserve les vestiges d'un ancien prieuré. Vendu à la révolution, il détenait un moulin à eau alimenté par le **Thouaret**, des moulins à vent et une métairie.

 **A La Roche Gabard**, les bâtiments s'organisent autour d'une cour fermée par un portail caractéristique du XVII^e siècle, percé d'une porte piétonne et d'une porte cochère dont la clé de l'arc est sculptée du blason de la **famille Maynard** et de la date 1688.

 Traverser la D139 pour aller au **Moulin Carré**.

 **Le Moulin carré** alimenté par le **Thouaret** est le seul moulin en état de fonctionnement actuellement et sert ponctuellement lors de festivités. Il est transformé en gîte rural.

Franchir la rivière par le pont et remonter vers **Le Peu**. Point de vue sur le calvaire du Peu.

 **L'ancien moulin du Peu** est devenu calvaire après avoir perdu ses ailes. On ne peut pas accéder au site.

A l'arrivée au **Peu**, partir à gauche.

 Traverser la D177 et rejoindre **La Touche Maret**. Partir à gauche et arriver à la D19.

 La suivre à droite sur 50 m, traverser pour aller vers le plan d'eau des rochers de **La Bonnelière**.

 Site agréable de pêche et de pique-nique.

Prendre le chemin piétonnier à droite jusqu'à la route goudronnée.

 La traverser en direction de **Bellevue**.

 On se trouve au point culminant de la randonnée avec un magnifique point de vue. On peut apercevoir la **basilique de Pitié en face**.

En tournant à gauche au carrefour, retrouver le bourg de **Clessé**. Passer devant un monument de la fin du XIX^e siècle, érigé en clôture d'un jubilé. Les cinq grandes statues ont été inaugurées en 1881.



 Patrimoine bâti	 Point de vue
 Aire de pique-nique	 Patrimoine naturel
 Traversée de route	

Code du Balisage

 Continuez	 Mauvaise direction
 Changez de direction	